

**S
E
P
T
E
M
B
R
E

2
0
2
2**

**DELIBERATION DE LA
COMMISSION PERMANENTE
DU VENDREDI 09 SEPTEMBRE 2022**

Madame Huguette BELLO, Présidente du Conseil Régional

Mis en ligne sur le site internet du Conseil Régional le 14 septembre 2022

www.regionreunion.com

**Mis à la disposition du public pour consultation au Service de Documentation
de l'Hôtel de Région Pierre LAGOURGUE – Avenue René Cassin –
Moufia – BP 67190 – 97801 SAINT-DENIS MESSAG CEDEX 9**



REGION REUNION

www.regionreunion.com



Sommaire

1 - RAPPORT/DGCRI /N°112854 DCP2022_0546.....	01
OBJET : ADHÉSION RÉGION RÉUNION AU GIP FRANCE VOLONTAIRES	

**DELIBERATION N°DCP2022_0546****LA COMMISSION PERMANENTE
DU CONSEIL REGIONAL DE LA REUNION**

*s'est réunie le vendredi 09 septembre 2022 à 09 h00
à l'Hôtel de Région - Pierre LAGOURGUE*

sous la présidence de :

**Monsieur PATRICK LEBRETON, 1er Vice-Président du Conseil
Régional**

*Nombre de membres
en exercice : 14*

*Nombre de membres
présents : 8*

*Nombre de membres
représentés : 2*

*Nombre de membres
absents : 4*

Présents :

LEBRETON PATRICK
NATIVEL LORRAINE
OMARJEE NORMANE
NABENESA KARINE
RAMAYE AMANDINE
SITOUZE CÉLINE
BOULEVART PATRICE
CHANE-TO MARIE-LISE

Représenté(s) :

BELLO HUGUETTE
TECHER JACQUES

Absents :

LOCAME VAISSETTE PATRICIA
HOARAU JACQUET
AHO-NIENNE SANDRINE
VERGOZ MICHEL

*La Présidente,
Huguette BELLO*

RAPPORT /DGCRI / N°112854
ADHÉSION RÉGION RÉUNION AU GIP FRANCE VOLONTAIRES

Hôtel de Région Pierre LAGOURGUE, Avenue René Cassin Moufia BP 67190 97801 SAINT-DENIS CEDEX 9
Tél : 0262 48 70 00 – Télécopieur : 0262 48 70 71 – Mèl : region.reunion@cr-reunion.fr



Séance du 9 septembre 2022
Délibération N°DCP2022_0546
Rapport /DGCRI / N°112854

**Délibération de la Commission Permanente
du Conseil Régional**

ADHÉSION RÉGION RÉUNION AU GIP FRANCE VOLONTAIRES

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi dite Warsmann n°2011-525 du 17 mai 2011 relative à la simplification et l'amélioration de la qualité du droit,

Vu la délibération N° DAP 2021_0009 en date du 02 juillet 2021 portant délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Régional,

Vu le budget de l'exercice 2022,

Vu le rapport N° DGCRI / 112854 de Madame la Présidente du Conseil Régional,

Vu le courrier de France Volontaires en date du 29 juin 2022, sollicitant la Région pour la signature de la Convention constitutive du futur GIP France Volontaires,

Vu l'avis de la Commission Affaires Générales, Financières, Européennes et Relations Internationales du 8 septembre 2022,

Considérant,

- les liens historiques entre la Région Réunion et France Volontaires,
- l'importance du partenariat avec France Volontaires pour l'ouverture et l'employabilité de la jeunesse réunionnaise, mais aussi pour le co-développement des pays de la zone océan Indien,

**La Commission Permanente du Conseil Régional de La Réunion,
Après en avoir délibéré,**

Décide, à l'unanimité,

- d'approuver l'adhésion de la Région Réunion au groupement d'intérêt public (GIP) France Volontaires ;
- d'autoriser la Présidente à signer les actes administratifs y afférents, conformément à la réglementation en vigueur.

**La Présidente,
Huguette BELLO**